



## EXTRAIT

### du procès-verbal du Conseil Communal de Crassier

**SEANCE :** du mercredi 30 octobre 2013  
**PRESDENCE :** Monsieur Didier Kvicinsky

### LE CONSEIL COMMUNAL DE CRASSIER

Après étude du préavis municipal N° 22/2013 concernant

#### **Le programme des investissements régionaux**

Considérant que l'objet a été valablement porté à l'ordre du jour.

Après lecture du rapport de la commission de gestion

**L'assemblée décide d'accepter le préavis N° 22/2013 par**

**17 OUI - 8 NON - 1 ABSTENTION**

soit :

- 1. De ne pas approuver la mise en œuvre du programme des investissements régionaux et par là même, de ne pas y adhérer.**

Ainsi fait et délibéré lors de la séance du 30 octobre 2013.

Le Président  
Didier Kvicinsky

La Secrétaire  
Déborah Parnet

